

COMMUNIQUÉ DE L'AFSCA LE 24/03/2010

**Action de contrôle annoncée dans le secteur de la DISTRIBUTION
à Bastogne**

L'action débutera le lundi 19 avril 2010 et durera probablement toute une semaine. 9 contrôleurs et inspecteurs de l'Unité provinciale de contrôle du Luxembourg participeront activement à cette action de contrôle. Quelque 190 établissements du secteur de la distribution actifs dans la chaîne alimentaire seront contrôlés : bouchers, boulangers, restaurants, magasins de nuit, détaillants en alimentation, cuisines de collectivités, marchés...

Le 18 mars, la ville de Bastogne a organisé une séance d'information en collaboration avec la cellule de vulgarisation et les services de contrôle de la Province de Luxembourg de l'Agence alimentaire, l'administration communale, l'Agence pour le développement local, l'association régionale HoReCa ainsi qu'avec les secteurs professionnels concernés.

Cette réunion d'information avait pour sujet "comment se préparer à ces contrôles, et comment se déroulent ces derniers". La collaboration entre la ville de Bastogne, les organisations professionnelles, l'AFSCA et les différents acteurs à contrôler a été excellente.

Le but de cette "action de contrôle annoncée" est d'inciter les opérateurs à garantir la sécurité alimentaire de leurs produits afin de respecter ainsi les exigences de l'Agence alimentaire et les attentes du consommateur, qu'il y ait ou non des contrôles.

En effet, l'établissement doit être en règle à l'arrivée du contrôleur, et pas seulement lorsqu'il quitte l'établissement !

Si des infractions sont constatées, les mesures appropriées seront prises, identiques à celles prises lors de contrôles inopinés.

Les check-lists utilisées lors de ces contrôles peuvent être consultées sur le site web de l'AFSCA.

www.favv.be -> professionnels -> check-lists -> distribution

Directement après l'action, l'Agence alimentaire formulera les premières impressions.

Une évaluation incluant des conclusions plus détaillées de cette action suivra peu de temps après.



Pendant cette semaine de contrôle, les collaborateurs de l'AFSCA seront joignables à l'adresse ci-après :

Hôtel de Ville (étage -1)
rue du Vivier 58 à 6600
BASTOGNE
0475 69 09 67

De plus amples renseignements peuvent être obtenus à l'adresse suivante :

AFSCA
Rue Docteur Lomry 13, B-6800 LIBRAMONT
Tél : 061 23 00 57
Courriel : Info@LUX@afsca.be

personne de contact pour la presse francophone : Pierre Cassart 0477 69 35 65
pierre.cassart@afsca.be

contactpersoon voor de Nederlandstalige pers : Lieve Busschots 0477.59.83.93
lieve.busschots@favv.be

